







# DESCRIPTION DES CHAMBRES D'ISOLEMENT

Guide utilisateur ROR-IF – dernière mise à jour mai 2023

PARTENAIRE DIGITAL AU SERVICE DE LA SANTÉ DES FRANCILIENS



### Contexte

Description des chambres d'isolement dans le Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR)



Le nombre et la répartition des chambres d'isolement ne sont pas encore décrits dans le ROR. Afin d'a**méliorer la visibilité sur les chambres d'isolement existantes** dans la région, l'ARS Île de France lance une **campagne de référencement** avec le concours du GIP SESAN.



Partager la cartographie de l'existant sera utile pour l'ensemble des acteurs. Il convient cependant de rappeler que les <u>chambres d'isolement ainsi renseignées ne viennent pas</u> <u>augmenter le capacitaire de l'établissement.</u>



Ce guide synthétique présente les **actions à réaliser pour ajouter cet équipement à l'offre de soins** de votre établissement déjà décrite dans le ROR.

# DESCRIPTION DE L'OFFRE DANS LE ROR PAR L'ETABLISSEMENT





## Description de l'offre dans le ROR

Création du Dossier Collaboratif



#### Je dispose d'un compte « référent » ou « directeur » :

- Dans le menu haut je clique 1. sur « 🧧 Répertoire »
- Je recherche mon 2. établissement
- Je cherche l'unité fonctionnelle « UF » qui va abriter mon unité de chambre d'isolement et je clique sur le bouton d'action « 💌 » situé à côté du nom de l'UF
- Je clique sur « Créer un dossier collaboratif »
- Dans la fenêtre qui apparait à l'écran, je renseigne à minima le nom de l'établissement
- J'enregistre mon dossier 6. pour passer à l'étape suivante



- 1. Dans le menu haut je clique sur
  - « 🔄 Menu » puis « 🏠 Dossier »
- Je déplie mon dossier à l'aide des boutons d'action « + »
- Je clique ensuite sur le bouton « 
   » situé à côté du nom de mon UF
- 4. Je clique sur « Créer des unités opérationnelles »
- 5. Quand la fenêtre de création s'affiche je clique sur « Créer »
- La page est mise à jour : en premier, je sélectionne le Type d'UO « Chambres d'isolement » puis je complète la fiche
- Pour compléter la fiche je me réfère aux éléments de la page suivante
- 8. Pour finir, je clique sur « enregistrer et finaliser »



### Description de l'offre dans le ROR

Consignes de peuplement des unités de chambres d'isolement





**Entité géographique (établissement)** *Exemple : GHU PARIS SITE SAINTE ANNE* 

> Pôle / Service <u>Exemple</u> : Pôle 14

**Unité fonctionnelle (UF)** <u>Exemple</u>: Unité Hospitalisation S13

**Unité opérationnelle** <u>Exemple</u> : *Chambres d'isolement*   Je crée <u>une seule unité</u> « Chambre d'isolement » par service / UF et renseigne le nombre de chambres dans le champ « Lits installés »
 Je renseigne ensuite les autres informations de la fiche avec, a minima, les champs suivants :
 Le nom de l'unité

- La patientèle
- Le secteur de PSY
- Si possible un téléphone de contact

#### Dans la majorité des cas : déjà décrits dans le ROR

#### A créer dans le ROR :

 Option 1 : création uniquement de l'UO
 L'établissement décrit l'unité sous une UF existante Exemple : UF « Unité Hospitalisation S13 »

#### OU

#### **Option 1 :** création UF + UO

L'établissement crée une UF spécifique pour décrire ses chambres d'isolement



# Description de l'offre dans le ROR

Validation du dossier collaboratif



- Une fois mon unité créée, je clique sur le nom du dossier collaboratif
- . Je clique ensuite sur le bouton « Version sinches sinches version sinches ve
- Je vérifie que toutes mes unités sont vertes : si ce n'est pas le cas je clique sur les unités grises et je finalise mes fiches manuellement
- 4. Seulement quand toutes les fiches sont finalisées, j'ajoute la date d'effet de la création
- 5. Je clique sur « <u>Envoyer en validation</u> »
- Un message s'affiche en haut de l'écran pour indiquer que le dossier peut désormais être validé par la Direction
- Lorsque la Direction aura validé le dossier à son tour, le SESAN pourra intégrer les modifications dans le ROR



# Mise à jour des unités dans le ROR

Validation gestionnaire



#### MCO PSY SSR FINESS 750000499 SIRET 26750064300015 Nom officiel CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE SAINTE-ANNE DE PARIS Type d'EG Établissement de santé 01.45.65.85.03 (Fax heures ouvrables) 01.45.65.80.39 (Fax heures fermées) Oui PUBLIC OUEST Etab public de santé C.H. Référents PDSES Pr SHARSHAR Mme BARAT-CLERC Mail : referentpdses@ch-sainte-anne.fr

Lorsque le dossier collaboratif est envoyé au « Gestionnaire **SESAN** » pour validation un délai d'une à deux semaines est à prévoir pour que les données soient mises à jour et visibles dans le répertoire du ROR

# APERÇU DE L'OFFRE UNE FOIS REFERENCEE / CONTACTS UTILES





### Recherche des chambres d'isolement dans le ROR

Moteur de recherche et résultats : exemple « (HC) psychiatrie »





### Si vous rencontrez des difficultés

- En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter le support SESAN par email à :
  - ror.support@sesan.fr
- Merci de renseigner en objet de la demande « Mise à jour de l'offre de psychiatrie »
- Le support vous assistera dans le traitement des demandes suivantes :
  - Login / mot passe perdu
  - Aide à la création des unités des chambres d'isolement thérapeutiques
  - Aide à la validation du dossier collaboratif
  - Aide à la modification de l'offre de soins en général
- Vous pouvez également contacter le support téléphonique externalisé
   > Du lundi au vendredi de 9h à 18h au : 01.83.76.30.31

Assistance à la mise à jour de vos données du ROR